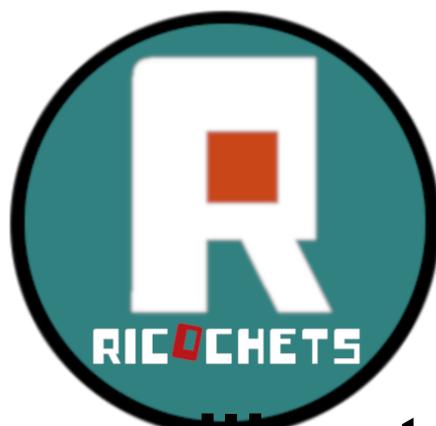


<https://ricochets.cc/Proces-d-un-militant-a-Valence-le-3-novembre-Communique-de-Soutien-a-Ge.html>



Procès d'un militant à Valence le 3 novembre : Communiqué de Soutien à Gé - Affaire liée à la liberté de la presse

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le 3 Novembre, notre camarade Gé passera une nouvelle fois devant le tribunal de Valence. Son procès se tiendra certainement à huis clos puisque le gouvernement ne considère pas qu'assister au procès d'un proche, puisse faire partie des cas dérogatoires, remettant en cause le caractère public de la justice.

Le 17 septembre dernier, ce militant de la région, connu pour son engagement de longue date envers la démocratie et l'écologie, s'était retrouvé devant le tribunal de Valence à la suite d'une dénonciation anonyme l'accusant d'avoir écrit sur la façade d'un ancien magasin abandonné à Crest. Ayant refusé de se soumettre au relevé d'empreintes et de photos qu'ont tenté de lui imposer de manière abusive les gendarmes de Crest, il était aussi poursuivi par l'état pour ce refus.

Face à un dossier vide, le Procureur de la République n'a eu d'autre choix que de requérir rapidement sa relaxe. Aucune peine n'a donc été prononcée contre lui, le confortant dans sa décision de refus de relevé d'ADN.

Force est de constater que malgré l'engorgement de la justice, le parquet avait bien décidé de poursuivre une personne sur la base d'un dossier vide, mobilisant au passage, en plus de la personne jugée, de son entourage et de son avocat, des juges et des magistrats-e.s .

Mardi 03 novembre à 13h30, Gé est à nouveau convoqué devant la justice à Valence. Cette fois-ci, c'est son engagement pour une presse et une information libre et indépendante qui est attaqué.

Il est en effet contributeur, comme des centaines d'autres personnes au journal en ligne 'Ricochets.cc'. Ce journal participatif est désormais bien connu et apprécié localement, car il permet la diffusion d'informations concernant les luttes écologiques et sociales provenant de sources directes et indépendantes. Ce journal, comme d'autres médias libres, a aussi une audience nationale.

Le 9 juillet dernier, Gé a été perquisitionné et placé en garde à vue durant 28 heures. Tout le matériel numérique professionnel et personnel qu'il possédait à son domicile a été saisi sans lui être restitué (un gros ordinateur tour, un ordinateur portable, un appareil photo, la carte mémoire de son appareil photo professionnel, 4 ou 5 clés usb, le disque dur de son vieil ordinateur, son téléphone portable (le seul élément restitué, après espionnage complet), 3 NAS de sauvegardes professionnelles avec chacun deux disques durs, un SSD vierge neuf, 4 livres des Editions Libres, son agenda papier, et divers documents papiers), entraînant de nombreux frais ainsi que des soucis professionnels (projet pour un client en cours dans son ordinateur, difficulté à reconstituer des documents de devis et à recréer des paramétrages spécifiques de divers logiciels).

C'est donc en sa qualité de bénévole auprès de Ricochets que notre camarade se retrouve devant le tribunal. Il est en effet poursuivi relativement à un article paru en ligne en avril dernier dont il n'est nullement l'auteur.

Le collectif CRS26 s'indigne du fait que le gouvernement réprime de manière de plus en plus systématique toutes les personnes, perçues comme opposant-e.s politiques, qui questionnent d'une manière ou d'une autre le système économique actuel.

En effet, qu'elles soient au final innocentées ou pas, les personnes subissent de plein fouet la violence policière et judiciaire (arrestations, convocations, gardes à vue, perquisitions, saisies, prélèvements signalétiques avec menaces de poursuites supplémentaires en cas de refus, auditions libres...) et subissent le stress, les tensions et les coûts financiers que cela engendre.

Les organisations membres de la CRS 26 expriment leur soutien à Gé ainsi qu'à toutes celles et ceux qui subissent ou subiront une répression de plus en plus prégnante. Même si nous ne pourrions pas être présent.e.s physiquement ce jour-là, nous serons à ses côtés.

► **CRS 26 : Liste des signataires**

Action collective antifasciste de Valence, ASTI Romans, ASTI Valence, CNT Drôme, Europe Écologie Les Verts Valence, France insoumise Valence, Gilets Jaunes (Crest, Saillans, Valence, Tain-Tournon), NPA Valence, Le Pont Citoyen, Parti Communiste Français Valence, Ricochets.cc, Stop nucléaire 26-07, Solidaires 26-07, Sud Culture 26-07, Sud Éducation 26, Youth for Climate Valence.



Procès d'un militant à Valence le 3 novembre : Communiqué de Soutien à Gé - Affaire liée à la liberté de la presse

- ▶ Si vous voulez faire parti des signataires de futurs communiqués : [reseau26](https://reseau26.net) chez riseup.net
- ▶ Si vous souhaitez aider financièrement Gé et d'autres personnes victimes de répression :
 - <https://www.lepotcommun.fr/pot/85koykrk> (cagnotte spécifique à Ricochets)
 - <https://www.cotizup.com/solidariterepression2607> (cagnotte plus large)
- ▶ Voir aussi :
<https://ricochets.cc/J-ai-danse-dans-ma-cellule-de-garde-a-vue.html>